



FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Nationale Arbitre Softball (CNAS) Gestionnaire par intérim : Aina Rajohnson (CTN)

Objet : Bulletin CNAS N° 2022S05

Date : 06.04.2022

Ce bulletin s'adresse à tous les acteurs concernés par l'arbitrage softball. Les arbitres licenciés en 2022 titulaires d'un diplôme fédéral d'arbitre softball, les ligues (qui sont invitées à faire suivre aux clubs) et les clubs engagés en championnat national de softball sont destinataires de ce quatrième bulletin 2022.

La [page Commission Arbitrage Softball](#) du site fédéral est actualisée. Les bulletins précédents y sont accessibles ainsi que les liens vers les webinaires de pré-saison, les textes règlementaires et les documents utiles.

(R)Appel

Dans la perspective de permettre au plus tôt l'efficacité de la CNAS, et d'avoir des relais au niveau des ligues (à minima à l'échelle des cinq grandes zones géographiques), j'invite toute personne disposée à proposer un peu de son temps et/ou de ses compétences à me contacter au **06 08 09 98 66** ou par courriel à l'adresse aina.rajohnson@ffbs.fr.

Sommaire

1. Challenge de France Softball Féminin
2. Formations commencées en 2020 (résultats AF2S, finalisation AF3S)
3. Règles rappels et précisions (entrée en jeu d'un joueur inéligible, hit by pitch)
4. Durée entre les matchs (préconisation CFS)
5. Calendriers D1
6. Assignations D1
7. Numéro d'arbitre (précision)
8. Pack tenue d'arbitre fédérale (rappel)

1. Challenge de France de Softball Féminin

Le Challenge de France de Softball Féminin se déroulera à St-Raphaël les 4, 5 et 6 juin prochains. Une équipe de 8 arbitres et 1 superviseur devrait y officier. Dans cette perspective, **les arbitres officiant en D1 Softball masculin et Féminin sont invités à renseigner le [sondage en ligne Challenge de France](#).**

2. Formations commencées en 2020

2.1. Résultats AF2S

La CNAS compte désormais trois nouveaux arbitres satisfaisants au grade d'Arbitre Fédéral 2^{ème} niveau de Softball (AF2S). Bravo à (par ordre alphabétique) :

- Anthony ANSTASIO (Partiots – Paris)
- Rémi BOUILLON (Commanches – St Raphaël)
- Paul N'GUYEN (Tigers – Thiais)

2.2. Précisions AF3S

Le Challenge de France de Softball Féminin (cf. point 1) servira de support pour finaliser la formation des arbitres ayant commencé leur formation pour obtenir le grade d'Arbitre Fédéral 3^{ème} niveau de Softball (AF3S) en février 2020. Chacun a été informé de ses notes et de l'accompagnement prévu sur place. Ils compléteront une équipe qui comptera au total 8 arbitres et un superviseur, et sont invités à confirmer leur présence dans les plus brefs délais.

3. Règles : rappels et précisions

Deux points de règles et leur conséquences sont abordés dans ce bulletin :

- Le joueur inéligible (à ne pas confondre avec le joueur irrégulier)
- Le hit by pitch

L'architecture du traitement est la suivante :

Situation (ce qu'il se passe)

Règles (référence des articles utilisés, le développement in-extenso est en annexe)

Principes généraux (ce qu'il faut garder à l'esprit)

Éléments de décision (ce que l'arbitre prend en compte)

Conséquence(s) (ce qui résulte de l'application des règles)

3.1. Joueur inéligible

Situation :

Le manager souhaite remplacer un joueur par un joueur inéligible (ou précédemment déclaré comme tel).

Règles :

- 3.1.18 Joueur irrégulier (*3.1.8 Illegal player*)
- 3.1.17 Joueur inéligible (*3.1.11 Ineligible player*)
- Conséquences
 - Règle 3.2.8 Remplaçant, joueur irrégulier non annoncé (*Rule 3.2.8 unreported substitute/illegal player*)
 - Consequence a, b, c, d, e, f, g (*Effect a, b, c, d, e, f, g*)

- Règle 3.2.8 Retour au jeu irrégulier
(*Rule 3.2.8 Illegal re-entry*)
 - d. Joueur de remplacement inéligible
(*d. An ineligible replacement player*)
 - Conséquence a, b, c, d, e
(*Effect a, d, d.i, d.iii, f*)

Principes généraux :

En softball chacun des joueurs partants peut sortir du jeu, être remplacé, puis revenir au jeu (on parle alors de ré-entrée) avant d'en sortir définitivement.

Les remplaçants peuvent rentrer en jeu pour remplacer un joueur, mais une fois sorti de jeu et remplacés à leur tour ils ne peuvent plus ré-entrer.

Un joueur « irrégulier » est soit :

- un joueur qui remplace un autre joueur sans avoir été annoncé à l'arbitre
- un joueur qui prend une position en attaque (dans l'alignement) ou en défense sans en avoir le droit règlementairement.

Un joueur « inéligible » est un joueur déclaré comme tel par l'arbitre suite à un appel confirmé sur un remplacement non annoncé (cf. [bulletin 2022S03](#)). Le joueur inéligible n'a plus le droit de jouer, mais il peut continuer à coacher.

Éléments de décision :

Pour asseoir sa décision, l'arbitre en chef se basera sur :

- le line-up en sa possession (les joueurs partants, les remplaçants, le manager)
- les remplacements (annoncés, non annoncés, régularisés)
- le(s) joueur(s) qu'il aurait déclaré inéligible(s) (appel sur remplacement non annoncé)
- l'appel de l'équipe adverse

Conséquences :

Lorsqu'un « joueur inéligible » retourne au jeu, l'équipe fautive est déclarée forfait. C'est pourquoi il est demandé aux arbitres, lorsqu'un manager souhaite faire entrer un joueur inéligible, de demander au manager s'il est certain de vouloir opérer ce remplacement.

À différencier d'un « retour au jeu irrégulier » (cf. 3.2.8 conséquences Retour au jeu irrégulier) qui lui est sanctionné par l'expulsion du manager et du joueur fautif, qui peut par manque de joueurs générer un forfait de l'équipe fautive.

3.2. Hit by pitch

Situation :

Le batteur est touché par un lancer.

Règles :

- 5.1.45 Touché par un lancer (*5.1.22 Hit by pitch*)
- 5.5.1.f Le batteur devient batteur-coureur
(*5.5.1.f The batter becomes the batter-runner*)
- 5.11 Conséquences des avances sur bases (autres qu'une obstruction)
(*5.11 Base running effect (other than for obstruction)*)

- Conséquence Règle ou circonstance
(*Effect Rule or occurrence*)
 - a) une base accordée .5)
a) One base award .5)

Principes généraux :

Lorsque le batteur est touché par un lancer la balle est morte immédiatement. Selon la situation l'arbitre appelle :

- soit une balle
- soit un strike
- soit un hit by pitch (« touché par un lancer »)

Éléments de décision :

Pour asseoir sa décision, l'arbitre en chef se basera sur :

- le fait que le batteur se soit ou non élané
- le fait que le batteur ait tenté d'éviter, ou pouvait éviter d'être touché par le lancer
- l'endroit du point d'impact balle/batteur par rapport à la zone de strike
- si la balle touche la batte :
 - est-ce avant ou après avoir touché le joueur
 - le batteur s'est-il élané ou à-t-il fait une tentative d'amorti

Conséquences (balle, strike ou hit by pitch) :

Une balle est appelée, et le batteur continue son passage à la frappe lorsque l'arbitre juge que le batteur aurait pu éviter d'être touché ou qu'il n'a pas essayé d'éviter d'être touché (ce jugement prendra en compte la vitesse de la balle et le mouvement du batteur). Si c'est une quatrième balle, le batteur à droit à la première base non pas sur « hit by pitch » (touché par un lancer) mais sur « base on balls » (but sur balles).

Un strike est appelé, et le batteur est retiré si c'est le 3^{ème} strike, lorsque le batteur touché par un lancer :

- s'est élané (qu'il contacte ensuite la balle ou non avec sa batte)
- OU est touché dans la zone de strike (qu'il se soit élané ou non)

Un hit by pitch est appelé uniquement si le batteur est touché par un lancer :

- en dehors de la zone de strike
- ET en tentant d'éviter d'être touché par le lancer
- ET sans s'être élané
- ET sans que la balle ait touché sa batte avant qu'il soit touché

Si la batte touche la balle avant de toucher le batteur, il n'est plus touché par un lancer mais par la balle qu'il vient de contacter. Les règles normales s'appliquent (fausse balle, strike ou interférence du batteur) selon le devenir de la balle et/ou l'endroit où est positionné le batteur au moment où il est touché).

4. Durée entre les matchs

Dans le cadre des programmes doubles (D1 Softball féminin), **la CFS préconise 45mn entre les matchs** pour assurer la restauration des équipes, le passage aux sanitaires et la reprise de l'échauffement. Cela reste soumis à l'accord des 2 managers et des officiels de la rencontre.

5. Calendriers D1

Les calendriers et les résultats des championnats D1 Softball sont disponibles sur le site fédéral :



6. Assignations D1

Les rencontres de la deuxième journée de **Softball masculin** se jouent ce week-end à **St Raphaël**.

En annexe, les **assignations des arbitres** pour les prochaines journées de championnat D1 Softball féminin et masculin, **remises à jour jusqu'au 15 mai**.

Les arbitres sont invités à vérifier leurs assignations et à confirmer leur disponibilité pour la projection du 15 mai (5^{ème} journée D1F) en appelant le 06 08 09 98 66 ou par mél aina.rajohnson@ffbs.fr (avec copie à cnas@ffbs.fr).

Les assignations à partir du 21 mai restent problématiques, le nombre d'arbitres disponibles étant insuffisant au vu du nombre de matchs.

Il n'est donc pas exclu que sur les plateaux de la deuxième phase de D1 masculines la(les) équipe(s) fournisse(nt) un arbitre sur la rencontre où elle(s) ne joue(nt) pas.

Les recherches se poursuivent, mais au cas où elles resteraient infructueuses, il est demandé aux clubs listés ci-après de mettre à disposition un arbitre (l'arbitre étant engagé au titre de leur équipe n'étant pas disponible ou assigné sur un autre site) :

Le 10 juillet

Pessac : pour le premier match à St Raphaël.

St-Raphaël : pour le deuxième match à St-Raphaël.

Merci de me transmettre au plus tôt les identités des personnes qui officieraient.

Les **arbitres s'étant déclarés « incertains »** dans le sondage initial sur les dates entre le 15 mai et le 10 juillet **sont invités à me contacter** s'ils s'avèrent disponibles sur une(des) date(s) par téléphone au 06 08 09 98 66 ou par mél aina.rajohnson@ffbs.fr (avec copie à cnas@ffbs.fr).

Comme l'ont fait certains, les autres **arbitres qui n'avaient pas été sollicités initialement** et qui envisagent de davantage s'impliquer dans l'arbitrage softball **peuvent renseigner le sondage complémentaire** qui leur est dédié.

7. Numéros d'arbitres

Règlementairement les **arbitres de softball ne portent pas de numéro**, seuls les arbitres baseball peuvent en porter un.

Dans les championnats de la FFBS un arbitre officiant en baseball et softball ayant un numéro d'arbitre baseball, arbitrera en softball avec une chemise ou une veste sans numéro, toutefois **officier en softball avec une chemise ou une veste avec son numéro d'arbitre de baseball sera toléré**.

8. Pack tenue d'arbitre fédérale rappel

Le pack fédéral de tenue d'arbitre Baseball ou Softball peut désormais être commandé. Il comprend :

- 1 Jacket (ou blouson) adapté Baseball/Softball
- 2 Polos au choix :
 - Noir (Baseball) ou Bleu (Softball, et Baseball en 2^{ème} couleur)
- 1 Pantalon Combo (adapté pour la plaque et en bases) :
 - Gris (Baseball) ou Bleu Marine (Softball)
- 2 Sacs de Balles :
 - Noir (obligatoirement avec Polo Noir) ou Gris (choix personnel)
- 2 Casquettes (4 coutures pour plaque (combo) ou 6 coutures pour bases):
 - Noire Taille Flex (S/M ou L/XL) avec polo Noir
 - Bleue Réglable avec polo Bleu

La veste, les chemises et les casquettes portent le logo fédéral et le logo du fournisseur de la fédération « Teammate » (cf. visuel en dernière annexe).

Il est possible de commander vos tailles pour un pack complet ou quelques articles.

Les modalités de commande ou de réservation d'un pack ou d'item unitaires sont précisées dans le [bulletin CNAS 2022S04](#).

Prochain bulletin, mercredi 13 avril



SOFTBALL D1 Féminin

ATTENTION !
 Matchs le dimanche (horaires classiques)
 Assignation pour la journée (2 matchs).

ASSIGNATIONS ARBITRES

V3.8 maj. 06/04/22

Pas de solution actuellement
 Rechercher d'une alternative
 Présence confirmée (@ / TÉ)

se manifester si disponible
 arbitre assigné en l'attente
 en attente confirmée

Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par défaut. À la convenance concertée des deux arbitres ils peuvent être inversés.

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques	
	dim 24/04/22	Evry-Courcouronnes	J3	Double	11h00	22D1F 17	Evry-Courcouronnes	Nice	TALLARD Elisabeth	BRAINVILLE Quentin	PINEAU Régis indisponible remplacé par BRAINVILLE Quentin
	dim 24/04/22	Evry-Courcouronnes	J3	Double	13h30	22D1F 18		Nice	BRAINVILLE Quentin	TALLARD Elisabeth	
	dim 24/04/22	Clapier-Jacou	J3	Double	11h00	22D1F 19	Clapiers-Jacou	BAT Paris	ROUX Nicolas	MONGE Anaïs	Co-voiturage
	dim 24/04/22	Clapier-Jacou	J3	Double	13h30	22D1F 20	BAT Paris	Clapiers-Jacou	MONGE Anaïs	ROUX Nicolas	
	dim 24/04/22	Pessac	J3	Double	11h00	22D1F 21	Pessac	Grenoble	LACOSTE Gerald	JOSSE yann	
	dim 24/04/22	Pessac	J3	Double	13h30	22D1F 22	Grenoble	Pessac	JOSSE yann	LACOSTE Gerald	
	dim 24/04/22	BCF Paris	J3	Double	11h00	22D1F 23	BCF Paris	St Raphaël	MAYS Francois	DEHLINGER Hervé	
dim 24/04/22	BCF Paris	J3	Double	13h30	22D1F 24	BCF Paris	St Raphaël	DEHLINGER Hervé	MAYS Francois		
dim 01/05/22	BAT Paris	J4	Double	11h00	22D1F 25	BAT Paris	St Raphaël	MILGROM Benjamin	THUDIN Julie		
	dim 01/05/22	BAT Paris	J4	Double	13h30	22D1F 26	St Raphaël	BAT Paris	THUDIN Julie	MILGROM Benjamin	
	dim 01/05/22	Evry-Courcouronnes	J4	Double	11h00	22D1F 27	Evry-Courcouronnes	Grenoble	MAYS Francois	BRAINVILLE Quentin	
	dim 01/05/22	Evry-Courcouronnes	J4	Double	13h30	22D1F 28	Grenoble	Evry-Courcouronnes	BRAINVILLE Quentin	MAYS Francois	
	dim 01/05/22	Clapier-Jacou	J4	Double	11h00	22D1F 29	Clapiers-Jacou	Pessac	CRULLI Nicolas	MONGE Anaïs	
	dim 01/05/22	Clapier-Jacou	J4	Double	13h30	22D1F 30	Pessac	Clapiers-Jacou	MONGE Anaïs	CRULLI Nicolas	
	dim 01/05/22	Nice	J4	Double	10h00	22D1F 31	Nice	BCF Paris	LAUDANI Giuseppe	BOUILLON Rémi	ATTENTION play ball avancé à 10h00 puis 12h30
	dim 01/05/22	Nice	J4	Double	12h30	22D1F 32	BCF Paris	Nice	BOUILLON Rémi	LAUDANI Giuseppe	nuité et repas du samedi soir pour LAUDANI Giuseppe
dim 08/05/22	Grenoble	J2	Double	11h00	22D1F 11	Grenoble	St Raphaël	RAJOHNSON Aina	MAYS Francois	nuité et repas pour MAYS Francois	
	dim 08/05/22	Grenoble	J2	Double	13h30	22D1F 12	St Raphaël	Grenoble	MAYS Francois	RAJOHNSON Aina	
	dim 08/05/22		R1								
	dim 08/05/22		R1								
	dim 08/05/22		R1								
	dim 08/05/22		R1								
	dim 08/05/22		R1								
	dim 08/05/22		R1								
dim 15/05/22	Clapier-Jacou	J5	Double	11h00	22D1F 33	Clapiers-Jacou	St Raphaël	CRULLI Nicolas	ROUX Nicolas	nuitée et repas du samedi soir pour CRULLI Nicolas	
	dim 15/05/22	Clapier-Jacou	J5	Double	13h30	22D1F 34	St Raphaël	Clapiers-Jacou	ROUX Nicolas	CRULLI Nicolas	
	dim 15/05/22	Pessac	J5	Double	11h00	22D1F 35	Pessac	Nice	LACOSTE Gerald	JOSSE yann	
	dim 15/05/22	Pessac	J5	Double	13h30	22D1F 36	Nice	Pessac	JOSSE yann	LACOSTE Gerald	
	dim 15/05/22	Grenoble	J5	Double	11h00	22D1F 37	Grenoble	BAT Paris	MAYS Francois	RAJOHNSON Aina	nuitée et repas du samedi soir pour MAYS Francois
	dim 15/05/22	Grenoble	J5	Double	13h30	22D1F 38	BAT Paris	Grenoble	RAJOHNSON Aina	MAYS Francois	
	dim 15/05/22	BCF Paris	J5	Double	11h00	22D1F 39	BCF Paris	Evry-Courcouronnes	BRAINVILLE Quentin	DEHLINGER Hervé	
	dim 15/05/22	BCF Paris	J5	Double	13h30	22D1F 40	Evry-Courcouronnes	BAT Paris	DEHLINGER Hervé	BRAINVILLE Quentin	
dim 29/05/22		R2									
	dim 29/05/22		R2								
	dim 29/05/22		R2								
	dim 29/05/22		R2								
	dim 29/05/22		R2								
	dim 29/05/22		R2								
	dim 29/05/22		R2								
	dim 29/05/22		R2								



SOFTBALL D1 Masculin

ATTENTION !
 Plateaux sur le week-end (horaires spécifiques)
 Par défaut assignation les 2 jours (6 matchs).
 Parfois sur un seul des deux jours, ou cas rare sur
 un plateau différent le samedi et le dimanche.






ASSIGNATIONS ARBITRES

V3.8 maj. 06/04/22

Pas de solution actuellement
 Recherche d'une alternative
 Présence confirmée (@ / Tél)

se manifester si disponible
 arbitre assigné en l'attente
 en attente confirmée par l'arbitre

Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par
 défaut. À la convenance concertée des deux
 arbitres ils peuvent être inversés.

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques
 sam 09/04/22	St Raphael	J2	Plateau	12h00	22D1M 13	St Raphaël	Contes	LAUDANI Giuseppe	BUGNAT Anaisie	nuitée et repas du vendredi et samedi soirs pour LAUDANI Giuseppe
sam 09/04/22	St Raphael	J2	Plateau	14h00	22D1M 14	St Raphaël	Montpellier	BUGNAT Anaisie	LAUDANI Giuseppe	MARI Alex autorisé à remplacer un des deux sur ce match
sam 09/04/22	St Raphael	J2	Plateau	16h00	22D1M 15	Pessac	Contes	BOUILLON Rémi	LAUDANI Giuseppe	
dim 10/04/22	St Raphael	J2	Plateau	10h00	22D1M 16	Contes	Pessac	BOUILLON Rémi	BUGNAT Anaisie	
dim 10/04/22	St Raphael	J2	Plateau	12h00	22D1M 17	Montpellier	St Raphaël	LAUDANI Giuseppe	BUGNAT Anaisie	MARI Alex autorisé à remplacer un des deux sur ce match
dim 10/04/22	St Raphael	J2	Plateau	14h00	22D1M 18	Contes	St Raphaël	BUGNAT Anaisie	LAUDANI Giuseppe	
 sam 16/04/22	Clapier-Jacou	J3	Plateau	12h00	22D1M 19	St Raphaël	Clapiers-Jacou	TALLARD Elisabeth	SELVE Morgane	Rouen FORFAIT, les 2 match St-Raphaël / Clapiers Jacou
sam 16/04/22	Clapier-Jacou	J3	Plateau	14h00	22D1M 20	St Raphaël	Rouen	TALLARD Elisabeth	SELVE Morgane	seront joués en programme double samedi ou dimanche
sam 16/04/22	Clapier-Jacou	J3	Plateau	16h00	22D1M 21	Clapiers-Jacou	Rouen	SELVE Morgane	TALLARD Elisabeth	En attente décision de la CFS
dim 17/04/22	Clapier-Jacou	J3	Plateau	10h00	22D1M 22	Rouen	Clapiers-Jacou	TALLARD Elisabeth	BOUILLON Rémi	Nuitée(s) et repas du soir pour TALLARD Elisabeth
dim 17/04/22	Clapier-Jacou	J3	Plateau	12h00	22D1M 23	Rouen	St Raphaël	ROUX Nicolas	TALLARD Elisabeth	
dim 17/04/22	Clapier-Jacou	J3	Plateau	14h00	22D1M 24	Clapiers-Jacou	St Raphaël	ROUX Nicolas	TALLARD Elisabeth	
 sam 16/04/22	Pessac	J3	Plateau	12h00	22D1M 25	Pessac	Toulouse	JOSSE Yann	ROUX Nicolas	nuitée et repas du samedi soir pour JOSSE Yann et ROUX Nicolas
sam 16/04/22	Pessac	J3	Plateau	14h00	22D1M 26	Toulouse	Montpellier	JOSSE Yann	ROUX Nicolas	
sam 16/04/22	Pessac	J3	Plateau	16h00	22D1M 27	Montpellier	Contes	ROUX Nicolas	JOSSE Yann	
dim 17/04/22	Pessac	J3	Plateau	10h00	22D1M 28	Contes	Montpellier	LACOSTE Gerald	ROUX Nicolas	Modification des assignations initiales (permutations possibles)
dim 17/04/22	Pessac	J3	Plateau	12h00	22D1M 29	Montpellier	Toulouse	JOSSE Yann	LACOSTE Gerald	
dim 17/04/22	Pessac	J3	Plateau	14h00	22D1M 30	Toulouse	Pessac	ROUX Nicolas	JOSSE Yann	
 sam 07/05/22	Contes	J4	Plateau	12h00	22D1M 31	Contes	Clapiers-Jacou	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	nuitée et repas du vendredi et samedi soirs pour LAUDANI Giuseppe
sam 07/05/22	Contes	J4	Plateau	14h00	22D1M 32	Toulouse	St Raphaël	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	Anaisie BUGNA (sur place) peut remplacer un des arbitres au besoin
sam 07/05/22	Contes	J4	Plateau	16h00	22D1M 33	Toulouse	Clapiers-Jacou	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	
dim 08/05/22	Contes	J4	Plateau	10h00	22D1M 34	St Raphaël	Toulouse	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	Anaisie BUGNA (sur place) peut remplacer un des arbitres au besoin
dim 08/05/22	Contes	J4	Plateau	12h00	22D1M 35	Clapiers-Jacou	Toulouse	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	
dim 08/05/22	Contes	J4	Plateau	14h00	22D1M 36	Clapiers-Jacou	Contes	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	
 sam 07/05/22	Rouen	J4	Plateau	12h00	22D1M 37	Montpellier	Rouen	BENASSEUR Franck	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	nuitée et repas du samedi soir pour BENASSEUR Franck
sam 07/05/22	Rouen	J4	Plateau	14h00	22D1M 38	Montpellier	Pessac	BENASSEUR Franck	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	Thomas MASSE peut remplacer en base sur ce match
sam 07/05/22	Rouen	J4	Plateau	16h00	22D1M 39	Pessac	Rouen	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	BENASSEUR Franck	
dim 08/05/22	Rouen	J4	Plateau	10h00	22D1M 40	Rouen	Montpellier	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	BENASSEUR Franck	
dim 08/05/22	Rouen	J4	Plateau	12h00	22D1M 41	Pessac	Montpellier	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	BENASSEUR Franck	Thomas MASSE peut remplacer en base sur ce match
dim 08/05/22	Rouen	J4	Plateau	14h00	22D1M 42	Rouen	Pessac	BENASSEUR Franck	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	
sam 21/05/22		PH J1	Plateau	12h00	22D1M 43				Sont DISPONIBLES	CRULLI Nicolas (Contes, Nice, St-Raphaël, Clapiers, Montpellier)
sam 21/05/22		PH J1	Plateau	14h00	22D1M 44					ROUX Nicolas (Toulouse, Pessac, Montpellier, Clapiers)
sam 21/05/22		PH J1	Plateau	16h00	22D1M 45					LOPEZ DE EGUILAZ J.C. (Rouen)
dim 22/05/22		PH J1	Plateau	10h00	22D1M 46					MASSE Thomas (plateau où Rouen joue)
dim 22/05/22		PH J1	Plateau	12h00	22D1M 47					DE RIDDER Prapeng (Paris..)
dim 22/05/22		PH J1	Plateau	14h00	22D1M 48					
sam 21/05/22		PB J1	Plateau	12h00	22D1M 49				Sont INCERTAINS	RAJOHNSON Aina (Partout sauf Toulouse, Pessac et Rouen)
sam 21/05/22		PB J1	Plateau	14h00	22D1M 50					BOUILLON Rémi (Contes, Nice, St-Raphaël, Clapiers, Montpellier)
sam 21/05/22		PB J1	Plateau	16h00	22D1M 51					BENASSEUR Franck (Rouen, Pessac sous réserve)
dim 22/05/22		PB J1	Plateau	10h00	22D1M 52					THUDIN Julie (Paris, autres déplacements sous réserve)
dim 22/05/22		PB J1	Plateau	12h00	22D1M 53					LAUDANI Giuseppe (Contes, Nice)
dim 22/05/22		PB J1	Plateau	14h00	22D1M 54					BUGNA Anaisie (Contes, Nice, St-Raphaël)

Annexe – Rappel règles

Légende :

Référence article [traduction FFBS](#) en français (article [version originale WBSC](#) en anglais - 01/03/2022)

Développement de l'article

Article original en anglais

Règles : Entrée en jeu d'un joueur inéligible

3.1.18 Joueur Irrégulier

Un joueur irrégulier est un joueur :

- qui prend une position dans l'alignement, soit en attaque soit en défense, qui n'a pas été annoncée à l'arbitre de plaque,
- qui prend une position de jeu en attaque ou en défense, mais qui n'a pas réglementairement le droit à cette position.

3.1.8 Illegal player

A player who:

- takes a position in the line-up on offense or defense but has not been reported as a substitute to the plate Umpire, or
- takes a position on offense or defense but does not have the legal right to that position..

1.1.17 Joueur inéligible

Un joueur inéligible est un joueur qui ne peut plus participer à une rencontre, parce que l'arbitre l'a exclu. Un joueur inéligible peut continuer à participer en tant que coach pendant la rencontre.

3.1.11 Ineligible player

A player who may no longer participate in the game as a player because they have been removed by an Umpire. An ineligible player may continue in the game as a coach.

Conséquences

Règle 3.2.8	Remplaçant, joueur irrégulier non-annoncé : a) remplaçant irrégulier ; b) joueur de remplacement non-annoncé ; c) retour d'un joueur ayant abandonné le jeu non-annoncé.
Conséquence	<ol style="list-style-type: none"> Un remplaçant ou un joueur irrégulier non-annoncé est un jeu d'appel. L'appel doit être effectué auprès de l'arbitre pendant que le joueur irrégulier ou le remplaçant non-annoncé est dans la rencontre. Une fois qu'un lancer a été délivré ou qu'un jeu a été effectué, et que le remplaçant non-annoncé a été découvert, le joueur concerné est déclaré inéligible. Un remplaçant régulier peut remplacer un joueur inéligible. <ol style="list-style-type: none"> Lorsque l'équipe en infraction n'a pas de remplaçant régulier, la rencontre est forfait. Lorsque le joueur irrégulier fait l'objet d'un appel lorsqu'il est à la batte, un remplaçant régulier assumera son compte de balle et strike. Toute action effectuée avant la découverte est régulière, excepté lorsque le remplaçant non-annoncé frappe et atteint la base, puis est découvert et qu'un appel est effectué avant un lancer au batteur suivant, ou qu'il est découvert à la fin du jeu et avant que les arbitres ne quittent le terrain, tous les coureurs (y compris le batteur) retourneront à la base qu'ils occupaient

Annexe – Rappel règles

	<p>au moment du lancer, et le remplaçant non-annoncé est « déclaré inéligible » et retiré.</p> <p>iv. Tous les retraits qui se sont produits lors de l'exception du d) sont maintenus.</p> <p>v. Lorsque le remplaçant est un joueur irrégulier, le remplaçant sera soumis à la pénalité de cette infraction.</p> <p>5) Lorsque le joueur irrégulier est découvert en défense après avoir effectué un jeu et qu'un appel régulier est effectué, le joueur concerné est déclaré inéligible, et l'équipe à l'attaque a l'option 1) d'accepter le résultat du jeu ; ou l'option 2) faire retourner le batteur à la frappe avec le compte de balle et strike qu'il avait avant la découverte du joueur irrégulier. Chaque coureur doit retourner à la base qu'il occupait avant le jeu.</p> <p>6) Et lorsqu'un joueur inéligible retourne au jeu, un forfait est déclaré en faveur de l'équipe non fautive.</p> <p>7) Après un appel confirmé concernant un remplaçant non-annoncé ou un retour au jeu irrégulier, le joueur d'origine ou son/ses remplaçants est considéré comme ayant quitté la rencontre.</p>
Règle 3.2.8	<p>Retour au jeu irrégulier</p> <p>a) Joueur partant revenant à une position différente dans l'ordre de passage à la batte.</p> <p>b) Remplaçant retournant au jeu, autrement qu'en joueur de remplacement.</p> <p>c) Joueur partant retournant au jeu une seconde fois, autrement qu'en joueur de remplacement.</p> <p>d) Joueur de remplacement inéligible.</p> <p>e) Joueur FLEX passant à l'attaque pour un autre joueur que le joueur désigné (JD).</p>
Conséquence	<p>a) C'est un jeu d'appel.</p> <p>i. L'appel peut être effectué à n'importe quel moment lors de la présence sur le terrain du joueur revenu au jeu irrégulièrement.</p> <p>ii. L'appel n'a pas besoin d'être effectué avant le prochain lancer.</p> <p>b) Le manager/coach indiqué sur la feuille d'alignement et le joueur revenu au jeu de façon irrégulière sont expulsés de la rencontre.</p> <p>c) Un remplaçant régulier doit remplacer le joueur revenu au jeu de façon irrégulière avant que la rencontre puisse continuer.</p> <p>d) Lorsque le manager/coach en chef est expulsé, il faut présenter un nouveau manager/coach en chef.</p> <p>e) Les actions qui se sont déroulées pendant la présence du joueur revenu au jeu de façon irrégulière relèvent des conséquences des remplaçants ou joueurs irréguliers.</p>

Effect

Rule 3.2.8	<p>Unreported Substitute/illegal player:</p> <p>a) Illegal Substitute;</p> <p>b) Unreported Replacement player; or</p> <p>c) Unreported return of the withdrawn player.</p>
Effect	<p>a) An unreported substitute or an illegal player is an appeal play.</p>

Annexe – Rappel règles

	<ul style="list-style-type: none"> b) The appeal must be brought to the attention of the Umpire while the illegal player or unreported substitute is in the game. c) Once a pitch has been thrown, or a play has been made, and the unreported substitute has been discovered the player is declared ineligible. d) A legal substitute must replace the ineligible player. <ul style="list-style-type: none"> i. If the team in violation does not have a legal substitute, the game is forfeited in favor of the non-offending team. ii. If the illegal player is appealed while at bat, a legal substitute will assume the ball and strike count. iii. All action prior to the discovery is legal except if the unreported substitute bats and reaches base, and then is discovered and appealed before a pitch to the next batter, or at the end of the game and before the Umpires leave the field, all runners (including the batter) will return to the base occupied at the time of the pitch, and the undeclared substitute is "Declared Ineligible" and is called out. iv. All outs made while the illegal substitute is in the game will stand. v. If the substitute is an Illegal Player the substitute shall be also subject to the penalty for that violation e) If the illegal player is discovered on defense and after making a play and a proper appeal is made, the player is declared ineligible, and the offensive team has the option of 1) taking the result of the play; or 2) having the batter return and assume the ball and strike count the batter had prior to the discovery of the illegal player. Each runner would return to the base occupied prior to the play. f) And if an ineligible player returns to the game, a forfeit is declared in favor of the non-offending team. g) After an upheld appeal for an unreported substitute or an illegal re- entry, the original player or their substitute is considered to have left the game.
Rule 3.2.8	<p>Illegal re-entry</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Starting player returning to the line-up in a different position in the offensive lineup. b) Substitute re-entering the game, not as a replacement player. c) Starting player re-entering the game a second time, not as a replacement player. d) An ineligible replacement player. e) The Flex going into the game offensively for a player other than the DP
Effect	<ul style="list-style-type: none"> a) This is an appeal play. <ul style="list-style-type: none"> i. The appeal can be made anytime the illegal re-entered player is in the game. ii. The appeal does not have to be made before the next pitch. b) The manager/coach named on the line-up card and the illegal re-entered player are ejected. c) A legal substitute must replace the ejected illegal re-entered player before the game can continue. d) If the manager/head coach is ejected, they must name a new manager/head coach. e) Actions that occur while the illegal re-entered player is in the game are governed by the Illegal substitute/Illegal player effects.

Règles : Hit by pitch

5.1.45 Touché par un lancer

Situation qui intervient quand un lancer touche une partie quelconque de la personne du batteur, y compris ses mains ou ses vêtements, pendant que le batteur se trouve dans le rectangle du batteur et qu'un lancer n'est pas frappé ou appelé strike. Que la balle touche le sol avant de frapper le batteur n'a aucune importance.

5.1.22 Hit by pitch

When a ball touches any part of the batter's person, including their hands or clothing, while the batter is in the batters-box and a pitched ball is not swung at or called a strike. It does not matter if the ball strikes the ground before hitting the batter.

Annexe – Rappel règles

5.5.1.f Le batteur devient batteur-coureur

Lorsqu'il est touché par un lancer. Les mains du batteur ne doivent pas à être considérées comme une partie de la batte. La balle est morte et le batteur a droit à une base sans risque d'être retiré. Si aucune tentative n'est faite pour éviter d'être touché, l'arbitre doit appeler une balle et ne pas accorder une base.

5.5.1.f The batter becomes the batter-runner

when hit by a pitch. The batter's hands are not considered a part of the bat. The ball is dead and the batter is entitled to first base without liability to be put out. If no attempt is made to avoid getting hit, the ball is dead and the Umpire will call a ball and not award first base.

5.11 Conséquences des avances sur bases (autres qu'une obstruction)

Conséquence	Règles ou circonstances
a) Une base accordée	[...] 5) lorsqu'un batteur est atteint par un lancer ; la balle est morte. [...]

5.11 Base running effects (other than for obstruction)

Effect	Rule or occurrence
a) One base award	[...] 5) when a batter is hit by a pitch; the ball is dead. [...]